

## **COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 JUILLET 2017**

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 20 juillet, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Jérôme BOITE et Paul LAURENT, absents excusés. Paul LAURENT a donné pouvoir à Ludovic MÉAR.

### **Travaux extension école**

Travaux : une réunion de chantier est prévue tous les vendredis à 10h30.

Le déplacement des algécos est effectué, la cour va être finalisée rapidement. Le bâtiment est hors d'eau hors d'air.

### **Rythme scolaire rentrée 2017/2018**

La demande de dérogation du conseil municipal et du conseil d'école a été transmise suite au dernier conseil. L'académie nous a donné son accord par courrier du 3 juillet dernier. L'information est transmise aux parents et aux personnels des TAP. La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre. Les horaires à la rentrée seront les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

### **Appel d'offres : fourniture et livraison des repas pour la cantine**

L'appel d'offres s'est terminé le vendredi 30 juin à 12h00, 5 entreprises ont répondu, la commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 8 juillet dernier. Après étude des dossiers, le conseil municipal vote et retient la société API à l'unanimité.

### **Personnel**

Raphaël LE BARS, à compte du 1<sup>er</sup> septembre, change de collectivité. Au service technique, travailleront Michel PÉRON et Claudie LE SAINT.

### **Plan de mise en accessibilité**

Suite au rendez-vous du 27 juin dernier avec Monsieur MORAND de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), un agenda de mise en accessibilité pour nos ERP (Établissement Recevant du Public) est programmé sur 3 années. Le conseil donne son accord à Monsieur le Maire pour déposer cet agenda.

### **Urbanisme : servitudes**

A la demande du Service d'Infrastructure de la Défense, deux nouvelles servitudes sont à intégrer à notre carte communale, une servitude radioélectrique de protection contre les obstacles sur le parcours du faisceau hertzien reliant le centre radioélectrique « BAN de Landivisiau » au centre radiologique « station du Cranou à Lopérec » et une servitude radioélectrique de protection contre les perturbations électromagnétiques au profit du centre « BAN Landivisiau ».

### **Transmissions électronique des documents administratifs : avenant**

Le conseil donne son accord pour signer l'avenant de télétransmission pour étendre le champ à l'ensemble des actes soumis à l'obligation de transmission.

### **Contrat d'assurance du personnel pour le centre de loisirs**

A la demande des membres du comité de pilotage du centre de loisirs, le conseil donne son accord pour la gestion d'un contrat d'assurance pour les arrêts éventuels du personnel du centre de loisirs.

### **Rapport sur le prix et la qualité de l'eau en 2016**

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, et suite à son approbation par le comité syndical en date du 21 juin dernier, le rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2016 est présenté au conseil municipal. Ce service est géré par le Syndicat des Eaux de Pont-an-Ilis dont le siège est à la Mairie de Plougourvest. Il a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. La Lyonnaise des Eaux a la responsabilité du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages, ainsi que la performance du service.

La population desservie est de 8 790 habitants, l'eau est distribuée à 3 586 abonnés. Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du Syndicat est de bonne qualité. Le conseil approuve le rapport.

### **Questions diverses.**

Point sur la distribution des ordures ménagères

Prochain conseil le jeudi 21 septembre 2017